



Petit-Mars, le 22 février 2017

Association des Parents d'Elèves

Ecole Guy de Maupassant  
Route de Nort sur Erdre  
44390 PETIT-MARS

Mairie  
22 Boulevard Saint Laurent  
44390 PETIT-MARS

A l'attention de  
M. BESNIER Jean-Luc, Maire de Petit-Mars,  
Mme CLOUET Aurélie, Adjointe chargée des  
Affaires scolaires et de l'Enfance-Jeunesse

Madame l'Adjointe, Monsieur le Maire,

Nous vous savons soucieux du bien-être de nos enfants sur leur temps de prise en charge par la commune. C'est pourquoi, nous souhaitons vous faire part de difficultés qu'ils rencontrent lors de leur temps de pause du midi.

Lorsqu'il pleut, les encadrants présents dans la cour de l'école, avant le départ à la cantine, leur demandent de se mettre à l'abri sous le préau. Ils ont vraisemblablement le souci d'éviter tout accident du fait de la présence d'un grand nombre d'enfants dans un espace restreint. Or nous estimons que leur réponse n'est pas adaptée. En effet, il est ainsi demandé aux enfants de rester assis sous le préau, par terre, et sans parler sous peine d'avoir des lignes à copier.

Ce fonctionnement nous interroge sur deux points :

- Qu'en est-il du respect du rythme de l'enfant qui a besoin de décharger son énergie canalisée pendant une matinée de travail scolaire, de passer un moment d'échanges et de jeux avec ses camarades ?
- Qu'en est-il de l'apport pédagogique de la punition posée et de son adaptation à l'individualité de chaque enfant ?

Nous tenons à vous signaler que ces règles de fonctionnement ont des incidences sur nos enfants et peuvent mettre à mal leur investissement scolaire et leur épanouissement.

Aussi, nous vous interpellons pour savoir si un autre mode d'intervention auprès des enfants peut être envisagé : serait-il possible de tolérer les échanges entre les enfants, d'ouvrir les

.../...

modulaires lorsqu'il pleut pour qu'ils puissent s'y abriter (comme cela a pu se faire par période de grand froid), de proposer des activités aux enfants leur permettant d'investir un vrai temps de pause ?

Par ailleurs, nous souhaitons que chaque intervenant puisse avoir connaissance et disposer d'outils pédagogiques nécessaires à la prise en charge de groupes d'enfants.

Nous avons conscience de l'investissement du personnel du service jeunesse auprès de nos enfants et ne doutons pas que ces remarques pourront faire évoluer positivement les choses.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez notre démarche et nous nous tenons à votre disposition pour en discuter au prochain Conseil d'Ecole.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame l'adjointe, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour l'A.P.E.

Mme LONDERO  
Présidente

Copie pour information à :

- Mme OIRY, directrice de l'école Guy de Maupassant
- Mr DOUAULT, DDEN